

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au Directeur général des élections, Élections Canada

### Opinion

Nous avons effectué l'audit du rapport financier d'un parti enregistré (le « rapport financier ») du Parti Conservateur du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

À notre avis, le rapport financier du Parti Conservateur du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, a été préparé, dans tous les aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la *Loi électorale du Canada* et au formulaire prescrit par Élections Canada.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de retour » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti Conservateur du Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Référentiel comptable et restriction quant à l'utilisation

Nous attirons l'attention du lecteur sur la note afférente au rapport financier, qui décrit le référentiel comptable. Le rapport financier a été préparé pour permettre à l'agent principal du Parti Conservateur du Canada de se conformer aux exigences de la *Loi électorale du Canada*. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'agent principal et au Directeur général des élections, et ne doit pas être utilisé par d'autres parties que l'agent principal et le Directeur général des élections. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

À notre avis, le rapport financier présente les renseignements contenus dans les écritures comptables sur lesquelles il est fondé, comme l'exige le paragraphe 435(1) de la *Loi électorale du Canada*.

### Responsabilité de l'agent principal et des responsables de la gouvernance pour le rapport financier

L'agent principal est responsable de la préparation du rapport financier conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la *Loi électorale du Canada*, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Les responsables de la gouvernance sont responsables de surveiller le processus d'information financier du Parti Conservateur du Canada.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti Conservateur du Canada.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'agent principal, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Le 22 juin 2023

## **Parti Conservateur du Canada**

### **Note afférente au rapport financier d'un parti enregistré**

31 décembre 2022

---

Le rapport financier d'un parti enregistré (le « rapport financier ») a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la *Loi électorale du Canada* et du formulaire prescrit par Élections Canada.

Le rapport financier a été préparé pour permettre à l'agent principal de se conformer aux exigences de la *Loi électorale du Canada*. Il est destiné uniquement à l'usage de l'agent principal et du Directeur général des élections. En conséquence, le lecteur doit garder à l'esprit qu'il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. La *Loi électorale du Canada* exige que le public puisse avoir accès au rapport financier.

---

Financial statements of the  
États financiers de la  
Conservative Fund Canada  
Fonds Conservateur du Canada

December 31, 2022  
31 décembre 2022

---

---

Independent Auditor's Report	1-4	Rapport de l'auditeur indépendant
Statement of financial position	5	État de la situation financière
Statement of operations	6	État des résultats d'exploitation
Statement of changes in net assets (deficiency)	7	État de l'évolution de l'actif net (insuffisance)
Statement of cash flows	8	État des flux de trésorerie
Notes to the financial statements	9-16	Notes complémentaires

---

## Independent Auditor's Report

To the Directors of  
Conservative Fund Canada

### Opinion

We have audited the financial statements of Conservative Fund Canada (the "Fund"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2022, and the statements of operations, changes in net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies (collectively referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Fund as at December 31, 2022, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

### Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards ("Canadian GAAS"). Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements section of our report. We are independent of the Fund in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs du  
Fonds Conservateur du Canada

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Conservateur du Canada (le "Fonds"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net (insuffisance) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Fund's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Fund or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Fund's financial reporting process.

## Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian GAAS will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider du Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

As part of an audit in accordance with Canadian GAAS, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Fund's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Fund's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Fund to cease to continue as a going concern.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fonds à cesser son exploitation.

- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

*Deloitte LLP*

Chartered Professional Accountants  
Licensed Public Accountants  
June 22, 2023

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
22 juin 2023

	2022 \$	2021 \$	
<b>Assets</b>			<b>Actif</b>
Current assets			À court terme
Cash	12,981,113	8,625,134	Encaisse
Accounts receivable	1,546,816	3,725,460	Débiteurs
Election rebates receivable	51,848	19,967,274	Remboursements électoraux
Prepaid expenses	646,566	421,468	Frais payés d'avance
	<b>15,226,343</b>	32,739,336	
Capital assets (Note 3)	1,552,477	258,604	Immobilisations corporelles (note 3)
Intangible assets	—	1,095	Immobilisations incorporelles
	<b>16,778,820</b>	32,999,035	
<b>Liabilities</b>			<b>Passif</b>
Current liabilities			À court terme
Accounts payable and accrued liabilities	3,966,797	11,712,368	Créditeurs et charges à payer
Due to government agencies	25,186	31,093	Montant dû aux agences gouvernementales
Due to constituencies	515,346	1,113,936	Montant dû aux circonscriptions
Deferred membership revenue (Note 5)	2,005,130	920,289	Revenus de cotisations reportés (note 5)
Bank loan (Note 4)	—	23,000,000	Emprunt bancaire (note 4)
	<b>6,512,459</b>	36,777,686	
Deferred membership revenue (Note 5)	2,136,206	850,956	Revenus de cotisations reportés (note 5)
Deferred lease inducements (Note 6)	1,224,232	51,020	Avantages incitatifs reportés liés à un bail (note 6)
	<b>9,872,897</b>	37,679,662	
<b>Net assets (deficiency)</b>			<b>Actif net (insuffisance)</b>
Invested in capital and intangible assets	534,660	259,699	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles
Unrestricted (deficiency)	6,371,263	(4,940,326)	Non affecté (insuffisance)
	<b>6,905,923</b>	(4,680,627)	
	<b>16,778,820</b>	32,999,035	

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Director		Administrateur
Director		Administrateur

	2022	2021	
	\$	\$	
<b>Revenue</b>			<b>Revenus</b>
Donations and contributions	<b>23,012,801</b>	26,478,662	Dons et contributions
Directed leadership contributions	<b>18,779,825</b>	959,427	Contributions de leadership dirigées
Membership	<b>9,655,320</b>	1,960,820	Cotisations
Leadership related revenue	<b>5,427,609</b>	—	Revenus se rapportant au leadership
Government transfers	—	25,158,401	Transferts gouvernementaux
Interest income	<b>133,201</b>	20,598	Revenu d'intérêts
Other	<b>429,576</b>	411,618	Autres
	<b>57,438,332</b>	54,989,526	
<b>Expenses</b>			<b>Dépenses</b>
Advertising			Publicité
Television	<b>(2,811)</b>	8,834,659	Télévision
Radio	<b>6,786</b>	1,846,357	Radio
Other	<b>272,273</b>	8,526,510	Autres
Amortization of capital assets	<b>177,532</b>	177,706	Amortissement des immobilisations corporelles
Amortization of intangible assets	<b>2,020</b>	21,797	Amortissement des immobilisations incorporelles
Bank charges and interest	<b>638,999</b>	739,569	Frais bancaires et intérêts
Fundraising	<b>6,361,508</b>	6,731,045	Levées de fonds
Office expenses	<b>2,422,809</b>	2,699,927	Frais de bureau
Professional services	<b>465,086</b>	4,993,678	Honoraires
Research and polling	<b>190,453</b>	2,144,777	Recherche
Salaries and benefits	<b>5,145,523</b>	6,434,924	Salaires et avantages sociaux
Transfers	<b>23,917,271</b>	14,188,750	Transferts
Travel and hospitality	<b>430,621</b>	673,192	Déplacements et accueil
Conventions, meetings and conferences	<b>5,638,464</b>	1,784,910	Congrès, réunions et conférences
Other	<b>185,248</b>	2,511,285	Autres
	<b>45,851,782</b>	62,309,086	
<b>Excess (deficiency) of revenue over expenses</b>	<b>11,586,550</b>	(7,319,560)	<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses</b>

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

	<b>Invested in capital and intangible assets</b>	<b>Unrestricted (deficiency)</b>			
	<b>Investi en immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>Non affecté (insuffisance)</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	
	\$	\$	\$	\$	
<b>Net assets (deficiency), beginning of year</b>	<b>259,699</b>	<b>(4,940,326)</b>	<b>(4,680,627)</b>	2,638,933	<b>Actif net (insuffisance), solde au début</b>
Excess (deficiency) of revenue over expenses	—	<b>11,586,550</b>	<b>11,586,550</b>	(7,319,560)	Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses
Amortization of capital assets	<b>(177,532)</b>	<b>177,532</b>	—	—	Amortissement des immobilisations corporelles
Lease inducement received	<b>(1,054,787)</b>	<b>1,054,787</b>	—	—	Allocation incitatifs liée au bail reçu
Amortization of inducement for leasehold improvements	<b>36,970</b>	<b>(36,970)</b>	—	—	Amortissement de l'avantage incitatifs liée au amélioration locatives
Amortization of intangible assets	<b>(2,020)</b>	<b>2,020</b>	—	—	Amortissement des immobilisations incorporelles
Net capital asset acquisition	<b>1,472,330</b>	<b>(1,472,330)</b>	—	—	Additions d'immobilisations corporelles nettes
<b>Net assets (deficiency), end of year</b>	<b>534,660</b>	<b>6,371,263</b>	<b>6,905,923</b>	<b>(4,680,627)</b>	<b>Actif net (insuffisance) à la fin</b>

The accompanying notes are an integral part of  
the financial statements.

Les notes afférentes font partie intégrante  
des états financiers.

	2022 \$	2021 \$	
<b>Operating</b>			<b>Exploitation</b>
Excess (deficiency) of revenue over expenses	<b>11,586,550</b>	(7,319,560)	Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses
Items not affecting cash			Éléments sans incidence sur l'encaisse
Amortization of capital assets	<b>177,532</b>	177,706	Amortissement des immobilisations corporelles
Amortization of inducement for leasehold improvements	<b>(36,970)</b>	—	Amortissement des avantages incitatifs liée au amélioration locatives
Amortization of intangible assets	<b>2,020</b>	21,797	Amortissement des immobilisations incorporelles
Loss on disposal of capital assets	<b>3,889</b>	366	Pertes sur la cession d'immobilisations corporelles
	<b>11,733,021</b>	(7,119,691)	
Changes in non-cash operating working capital items:			Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation:
Accounts receivable	<b>2,178,644</b>	(3,683,244)	Débiteurs
Election rebates receivable	<b>19,915,426</b>	(19,298,853)	Remboursements électoraux
Prepaid expenses	<b>(225,098)</b>	(79,352)	Frais payés d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	<b>(7,745,571)</b>	8,506,753	Créditeurs et charges à payer
Due to government agencies	<b>(5,907)</b>	2,441	Exigible aux agences gouvernementales
Due to constituencies	<b>(598,590)</b>	(1,569,397)	Montant dû aux circonscriptions
Deferred membership revenue	<b>2,370,091</b>	(747,016)	Revenus de cotisations reportés
	<b>27,622,016</b>	(23,988,359)	
<b>Investing</b>			<b>Investissement</b>
Acquisition of capital assets	<b>(1,476,219)</b>	(179,650)	Acquisition d'immobilisations corporelles
	<b>(1,476,219)</b>	(179,650)	
<b>Financing</b>			<b>Financement</b>
Proceeds of bank loan	—	29,000,000	Produits de l'emprunt bancaire
Repayment of bank loan	<b>(23,000,000)</b>	(6,000,000)	Repaiement de l'emprunt bancaire
Deferred leasehold inducements	<b>1,210,182</b>	51,020	Avantages incitatifs reportés lié à un bail
	<b>(21,789,818)</b>	23,051,020	
Net increase (decrease) in cash	<b>4,355,979</b>	(1,116,989)	Augmentation nette de l'encaisse
Cash, beginning of year	<b>8,625,134</b>	9,742,123	Encaisse au début
<b>Cash, end of year</b>	<b>12,981,113</b>	8,625,134	<b>Encaisse à la fin</b>

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

## 1. Activities of the Fund

The Conservative Party of Canada is a Registered Political Party as defined by the Canada Elections Act. It has appointed Conservative Fund Canada (the "Fund") to act as its Chief Agent in connection with the receipt of contributions and payment of expenses and all other financial transactions of the Party as required by the Canada Elections Act. The Fund is exempt from income taxes.

## 2. Significant accounting policies

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

*Adoption of the amendments to Section 3856 Financial instruments originated or exchanged in a related party transaction*

Effective January 1<sup>st</sup> 2022, the Fund has adopted the amendments to Handbook Section 3856, Financial Instruments ("Section 3856") related to the recognition of financial instruments originated or exchanged in a related party transaction, referred to herein as the "related party financial instruments amendments".

These amendments to Section 3856 establish new guidance for determining the measurement of a related party financial instrument. The related party financial instruments amendments require that such a financial instrument be initially measured at cost, which is determined based on whether the instrument has repayment terms. If the instrument has repayment terms, the cost is determined using its undiscounted cash flows, excluding interest and dividend payments, less any reduction for impairment. Otherwise, the cost is determined using the consideration transferred or received by the Fund in the transaction. Subsequent measurement is based on how the instrument was initially measured.

## 1. Activités du Fonds

Le Parti conservateur du Canada est un parti politique inscrit tel que le définit la Loi électorale du Canada. Pour remplir les fonctions d'agent principal du Parti en ce qui concerne les apports reçus et le paiement des dépenses du Parti comme l'exige la Loi électorale du Canada, le Parti a désigné le Fonds conservateur du Canada (le "Fonds"). Le Fonds est exonéré de l'impôt sur le revenu.

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

*Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Fonds a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du Manuel (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés (ci-après appelés modifications apportées aux instruments financiers issus d'une opération entre apparentés).

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le Fonds lors de l'opération. L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement et sera généralement le coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, ou la juste valeur.

**2. Significant accounting policies  
(continued)**

*Adoption of the amendments to Section 3856  
Financial instruments originated or exchanged  
in a related party transaction (continued)*

The Fund's has applied the related party financial instruments amendments in accordance with the transition provisions of Section 3856. The amendments should be applied retrospectively. When related party financial instruments exist at the date these amendments are applied for the first time, the cost of an instrument that has repayment terms is determined using its undiscounted cash flows, excluding interest and dividend payments, less any impairment as at the beginning of the earliest comparative period, i.e. January 1<sup>st</sup> 2021. The cost of an instrument that does not have repayment terms is deemed to be its carrying amount in the Funds financial statements, less any impairment, as at the same date. The fair value of an instrument that is an investment in shares quoted in an active market is determined as at the same date.

When related party financial instruments do not exist at the date these amendments are applied for the first time, transition relief was provided such that the related party financial instruments do not need to be restated as at the beginning of the earliest comparative period.

The adoption of these amendments had no material impact on the amounts recognized in the Fund's financial statements or disclosures.

*Financial instruments*

Financial instruments include, cash, accounts receivable, election rebates receivable, accounts payable and accrued liabilities, due to government agencies, due to constituencies and bank loan.

**2. Principales méthodes comptables  
(suite)**

*Adoption des modifications apportées au chapitre  
3856, « Instruments financiers », en ce qui  
concerne les instruments financiers créés ou  
échangés dans une opération entre apparentés  
(suite)*

Le Fonds a appliqué les modifications apportées aux instruments financiers issus d'une opération entre apparentés conformément aux dispositions transitoires du chapitre 3856. Les amendements doivent être appliqués de façon rétrospective. Lorsque des instruments financiers issus d'une opération entre apparentés existent à la date de première application, le coût d'un instrument assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur à la date d'ouverture de la première période présentée à titre comparatif, soit le 1er janvier 2021. Le coût d'un instrument qui n'est pas assorti de modalités de remboursement est réputé correspondre à sa valeur comptable selon les états financiers de le Fonds, déduction faite des pertes de valeur, à cette même date. La juste valeur d'un instrument qui est un placement dans des actions cotées sur un marché actif est déterminée à cette même date.

Lorsque des instruments financiers issus d'une opération entre apparentés n'existent pas à la date de première application de ces modifications, une mesure d'allégement a été prévue pour éliminer l'obligation de retraiter les instruments financiers issus d'une opération entre apparentés à la date d'ouverture de la première période présentée à titre de comparatif.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers du Fonds ou sur les informations à fournir.

*Instruments financiers*

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les remboursements électoraux, les créditeurs et frais courus, les montants dû aux agences gouvernementales, les montants dû aux circonscriptions et l'emprunt bancaire.

## **2. Significant accounting policies (continued)**

### *Financial instruments (continued)*

#### Initial measurement

Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in arm's length transactions are initially recognized at fair value when the Fund becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument. Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in related party transactions, except for those that involve parties whose sole relationship with the Fund is in the capacity of management, are initially recognized at cost.

The cost of a financial instrument in a related party transaction depends on whether the instrument has repayment terms. The cost of financial instruments with repayment terms is determined using its undiscounted cash flows, excluding interest and dividend payments, less any impairment losses previously recognized by the transferor. The cost of financial instruments without repayment terms is determined using the consideration transferred or received by the Fund in the transaction.

#### Subsequent measurement

Equity instruments that are quoted in an active market are subsequently measured at fair value. All other financial instruments are subsequently recorded at cost or amortized cost unless management has elected to carry the instruments at fair value.

#### Transaction costs

Transaction costs incurred on the acquisition of financial instruments measured subsequently at fair value are expensed as incurred. All other financial instruments are adjusted by transaction costs incurred on acquisition and financing costs, which are amortized using the straight-line method.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers (suite)*

#### Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Fond devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le Fond qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le Fond dans le cadre de l'opération.

#### Évaluation ultérieure

Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a effectué le choix de comptabiliser les instruments à la juste valeur.

#### Coûts de transaction

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, qui sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

## 2. Significant accounting policies (continued)

### *Financial instruments (continued)*

#### Impairment

Financial assets are assessed for impairment on an annual basis at the end of the fiscal year if there are indicators of impairment. If there is an indicator of impairment, the Fund determines if there is a significant adverse change in the expected amount or timing of future cash flows from the financial asset. If there is a significant adverse change in the expected cash flows, the carrying value of the financial asset is reduced to the highest of the present value of the expected cash flows, the amount that could be realized from selling the financial asset or the amount the Fund expects to realize by exercising its right to any collateral. If events and circumstances reverse in a future period, an impairment loss will be reversed to the extent of the improvement, not exceeding the initial impairment change.

### *Adoption of new accounting policy, section 3400, revenue*

Effective January 1, 2022, the Fund has adopted the amendments to Handbook Section 3400, *Revenue* ("Section 3400"), which provided additional guidance relating to the accounting for multiple elements of a contract, percentage of completion, determination of principal or agent, and bill and hold transactions.

The application of this amendment does not have an impact on the Fund's financial statements.

### *Revenue recognition*

The Fund follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the period in which the related expenses are incurred.

Unrestricted contributions are recognized in the same year in which the related tax receipt is issued.

One-year memberships are recognized in the year of purchase. Longer-term memberships are deferred and recognized in the years to which they relate.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers (suite)*

#### Dépréciation

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, le Fond détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, la somme pouvant être obtenue de la vente de l'actif, et la somme qu'elle prévoit obtenir si elle exerce son droit à l'égard d'une garantie financière. Ultérieurement, en cas de renversement des faits ou des circonstances, le Fond comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la charge de dépréciation initiale.

### *Adoption de nouvelles méthodes comptables, chapitre 3400, revenue*

Le Fond a adopté les modifications du chapitre 3400, *Produits*, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, qui fournissent des directives supplémentaires concernant la comptabilisation des composantes multiples d'un contrat, le pourcentage d'avancement, la façon de déterminer si l'entité est le mandat ou le mandataire et les opérations de type « vente à livrer ».

L'application de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du Fonds.

### *Constatation des revenus*

Le Fonds suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées.

Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel le reçu d'impôt est émis.

Les revenus de cotisations d'une durée d'un an sont constatés dans la période au cours de laquelle les cotisations sont achetées. Les revenus de cotisations de plus longues durées sont reportés et constatés au cours des exercices auxquels les cotisations se rapportent.

## 2. Significant accounting policies (continued)

### *Revenue recognition (continued)*

All other revenue is recognized when received or receivable, if the amount can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

### *Government assistance*

Government assistance is recorded in the financial statements when there is reasonable assurance that the Fund has complied with, and will continue to comply with, the conditions necessary to obtain the assistance.

### *Capital assets*

Capital assets are recorded at acquisition cost. Amortization is calculated using the straight-line method over the estimated useful lives of the assets as follows:

Computer equipment	3 years
Furniture and equipment	5 years
Leasehold improvements	over term of lease

### *Intangible assets*

Intangible assets are recorded at cost. Amortization is calculated using the straight-line method over the estimated useful life of the assets as follows:

Computer software	3 years
-------------------	---------

### *Impairment of long-lived assets*

Long-lived assets are reviewed for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable or the asset no longer contributes to the Fund's ability to provide services. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the net carrying value over the residual value of the asset.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### *Constatation des revenus (suite)*

Tous les autres revenus sont constatés lorsque reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

### *Aide Gouvernementale*

L'aide gouvernementale est comptabilisée dans les états financiers lorsque l'on est raisonnablement certain que le Fonds s'est confirmé, et continuera de se conformer, aux conditions se rattachant à l'octroi de cette aide.

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile des actifs, de la manière suivante :

Équipement informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Améliorations locatives	durée du bail

### *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire par rapport à l'estimation de la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

Logiciel	3 ans
----------	-------

### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable ou que les actifs ne contribuent plus à la capacité du Fonds de fournir des services. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette sur la valeur résiduelle de l'actif.

**2. Significant accounting policies (continued)**

*Deferred lease inducements*

Lease inducements are deferred and amortized over the term of the lease.

*Measurement uncertainty*

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expense during the reporting period. Significant estimates include the allowance for doubtful accounts, the election rebates receivable, the amount of accrued liabilities and the useful life of capital and intangible assets. Actual results could differ from these estimates.

**3. Capital assets**

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

*Avantages incitatifs reportés liés à un bail*

Les avantages incitatifs liés au bail sont reportés et amorties sur la durée du bail.

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les estimations importantes incluent la provision pour créances douteuses, les remboursements électoraux, les montants des frais courus et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Immobilisations corporelles**

	<b>2022</b>		2021		
	<b>Cost</b>	<b>Accumulated amortization</b>	<b>Net book value</b>	Net book value	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	Valeur nette	
	\$	\$	\$	\$	
Computer equipment	<b>1,223,215</b>	<b>1,105,224</b>	<b>117,991</b>	127,736	Équipement informatique
Furniture and equipment	<b>427,471</b>	<b>150,168</b>	<b>277,303</b>	88,779	Mobilier et équipement
Leasehold improvements	<b>1,188,522</b>	<b>31,339</b>	<b>1,157,183</b>	42,089	Améliorations locatives
	<b>2,839,208</b>	<b>1,286,731</b>	<b>1,552,477</b>	258,604	

**4. Bank loan**

The bank loan of \$23,000,000 was fully repaid on March 11, 2022.

**4. Emprunt bancaire**

L'emprunt bancaire de 23 000 000 \$ a été intégralement remboursé le 11 mars 2022.

**5. Deferred membership revenue**

The deferred membership revenues will be recognized as follows:

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
2022	—	920,289
2023	<b>2,005,130</b>	482,129
2024	<b>1,159,470</b>	294,557
2025	<b>548,256</b>	74,270
2026	<b>428,480</b>	—
Total	<b>4,141,336</b>	1,771,245
Current portion	<b>(2,005,130)</b>	(920,289)
Long-term portion	<b>2,136,206</b>	850,956

**5. Revenus de cotisations reportés**

Les revenus de cotisations reportés seront constatés comme suit :

2022	2021
2023	2023
2024	2024
2025	2025
2026	2026
Total	Total
Tranche à court terme	Tranche à court terme
Tranche à long-terme	Tranche à long-terme

**6. Deferred lease inducements**

**6. Avantages incitatifs reportés liés à un bail**

	<b>2022</b>	2021			
	<b>Cost</b>	<b>Accumulated amortization</b>	<b>Net book value</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>		
	\$	\$	\$		
Leasehold improvements	<b>1,054,787</b>	<b>36,970</b>	<b>1,017,817</b>	—	Amélioration locatives
Deferred rent			<b>206,415</b>	51,020	Loyer reporté
			<b>1,224,232</b>	51,020	

In September of 2021 the Fund entered into a fifteen year lease agreement, which included an inducement for leasehold improvements and 12 months of free rent.

En septembre 2021, le Fonds s'est engagé dans un bail de quinze ans incluant un avantage incitatif liée aux améliorations locatives et un moratoire de paiement de 12 mois.

**7. Commitments**

The Fund is committed under the terms of various operating leases and other agreements with various expiration dates for the rental of premises and equipment. Minimum annual payments related to these commitments are as follows:

	\$	
2023	470,630	
2024	470,630	
2025	471,892	
2026	475,679	
2027 and thereafter	<u>5,272,120</u>	
	<u>7,160,951</u>	

**7. Engagements contractuels**

Le Fonds s'est engagé en vertu de contrats de location-exploitation et d'autres contrats venant à échéance à des dates diverses en ce qui concerne la location des locaux et de l'équipement. Les paiements annuels minimums de ces engagements sont approximativement les suivants :

	\$
2023	470,630
2024	470,630
2025	471,892
2026	475,679
2027 et année suivante	<u>5,272,120</u>
	<u>7,160,951</u>

**8. Fair value**

The fair value of accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities, due to government agencies, due to constituencies and bank loan approximate their carrying value due to their short-term nature.

The Fund is subject to credit risk through its accounts receivable. Receivables are monitored on an on-going basis by management.

It is management's opinion that the Fund is not exposed to significant credit, liquidity, or market risk arising from these financial instruments.

**8. Juste valeur**

La juste valeur des débiteurs, des créditeurs et frais courus, des sommes à payer à des agences gouvernementales, aux circonscriptions et l'emprunt bancaire, se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Le Fonds est sujet à un risque de crédit par l'entremise de ses débiteurs. Le Fonds surveille de façon continue ce risque de crédit.

La direction est d'avis que le Fonds n'est pas sujet à des risques importants de crédit, de liquidité ou de marché découlant de ces instruments financiers.

**9. Comparative figures**

Certain comparative figures have been reclassified to conform to the current year's presentation.

**9. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés pour être conforme à la présentation de l'année courante.

**Conservative Party of Canada**  
**Supporting Schedule of Miscellaneous expenses**  
**December 31, 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Other - Training	-	30,299
Other - Tour	11,227	2,405,914
Other - Bad debt	(7,360)	98,229
Other - By-Election expenses	61,375	-
Other - Miscellaneous	39,006	(23,157)
Total	<u><u>185,248</u></u>	<u><u>2,511,285</u></u>